

Offre Allocation Doctorale de Recherche // juin 2017

Coopérations Montagnes – Métropoles Réciprocité, contractualisation et/ou territorialisation

Projet TélImèP2 // AE&CC-ENSAG + CRJ-UGA // Chaire Territorialisation Fondation UGA // Labex ITEM + Métro

A. Projet

Le programme de recherche dans lequel cette thèse s'insère porte sur les relations de coopérations et d'interdépendances entre montagnes et métropoles en France à partir de l'action des territoires constitués en métropoles d'une part et les territoires se définissant comme « de montagne » d'autre part. Les évolutions récentes des contextes réglementaire et législatif : MAPTAM, NOTRe, Intercommunalité, nouvelles régions, métropoles, Loi Montagne 2, ... serviront de point de départ de l'enquête afin d'analyser ce que sont les évolutions contemporaines de ces relations de coopération.

Le terme de « réciprocité » fait référence aux contrats proposés en 2015 par l'Etat aux territoires afin d'orchestrer ces relations. Cet instrument d'action publique sera analysé et servira de cadre pour comparer plusieurs territoires métropolitains avec des territoires de montagne non contigus (Le Creusot–Montceau les Mines / Parc naturel régional Morvan ; Toulouse / Pyrénées ; Lyon / Pays d'Aurillac) ou intégrant la montagne dans son périmètre (Grenoble et Nice). Mais le terrain d'enquête principal sera celui de la métropole Grenoble Alpes qui s'apprête à adopter une politique montagne empreinte de ce principe de réciprocité mêlant à la fois de la contractualisation et des perspectives de territorialisation. Un terrain étranger (Italie, Suisse, Espagnol, ...) sera également envisagé (en fonction des résultats de la pré-enquête et des propositions du(de la) candidat(e)).

L'enquête consistera à repérer les processus s'appuyant sur l'extra-territorialité (que l'on définira comme une aptitude partagée pour intervenir en dehors de son propre périmètre afin de faire bénéficier un autre territoire de ses compétences, et réciproquement) plus encore que sur l'inter-territorialité (que l'on peut définir comme une étape préalable de reconnaissance réciproque des différences). Il s'agira aussi de décrire quelques unes des pratiques de la montagne par les métropolitains et de la métropole par les habitants des montagnes afin de montrer l'affaiblissement des dichotomies classiques (rural/urbain ou centre/périphérie) et l'avènement de « nouvelles ruralités » en même temps que de « nouvelles métropoles ». La réciprocité sera donc considérée comme une relation construite rendue possible par les deux dimensions de la contractualisation et de la territorialisation ; hypothèse que la thèse aura à vérifier.

Cette recherche s'inscrit dans le champ de l'aménagement du territoire et dans la refondation actuelle des sciences territoriales¹. Dans le cadre d'une approche spatiale des théories de l'action², des

¹ Cosgrove (D.) & Roger (A.), 1991, "Territory, Locality and Place", in Ch. Philo (ed.) *New Words, New Worlds: Reconceptualising Social and Cultural Geography*, Proceedings of a conference organised in Edinburgh by the Institute of British Geographers, Aberystwyth ; Debarbieux (B.), 1999, « Le territoire : Histoires en deux langues. A bilingual (hist-)story of territory » in *Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises à l'épreuve postmoderne*, C. Chivallon et alii (dirs.), Bordeaux : Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, pp.33-46 ; Gerboux (F.), 1999 (dir.), *L'utopie des territoires: cohérence ou complexité ?*, éd. de l'Aube, coll. Territoires, pp. 143-172 ; Massicotte (G.), 2008, *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*, éd. Presses Universitaires du Québec, 422p ; Elden (S.), 2010, « Land, terrain, territory », in *Progress in Human Geography*, 34 (6), pp.799-817 ; Beckouche (P.), Grasland (Cl.), Guérin-Pace (F.), Moisseron (J.-Y.) (dir.), 2012, *Fonder les sciences du territoire*, éd. Karthala, 293p ; Robitaille (M.), Proulx (M.-U.), (dir.) 2014, *Sciences du territoire. Tome 2. Défis méthodologiques*, éd. Presses de l'Université du Québec, 393p ; Magnaghi (A.), 2014, *La biorégion. Petit traité sur le territoire bien commun*, éd. Eterotopia, coll. Rhizome, 174p

² Werlen (B.), 1993, *Society, action and space, an alternative human geography*, London, Routledge, 249p ; Thévenot (L.), 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, éd. La Découverte, coll. Textes à l'appui / politiques et sociétés, 310p

interactions et de la construction de l'action collective³, une approche en terme de développement territorial⁴ et/ou d'habitabilité⁵ pourra être privilégiée. Le(la) doctorant(e) aura à participer au travail collectif du groupe de recherche TéliMèP2 sur les volets suivants :

- ✓ Description des pratiques des acteurs en charge de la territorialisation dans les collectivités sélectionnées (principalement en France avec un terrain « secondaire » au Canada).
- ✓ Recensement des initiatives d'acteurs collectifs ayant stimulés de la territorialisation
- ✓ Analyse des conditions de réussite et/ou d'échec des dispositifs existants de territorialisation.
- ✓ Rédaction d'articles scientifiques, participation à des colloques et séminaires, co-animation de séances de travail avec les partenaires territoriaux

B. Localisation, encadrement et condition de financement

Le(la) candidat(e) sera accueilli(e) au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG) par l'Unité de Recherche AE&CC et inscrit(e) à l'Ecole doctorale Sciences Humaines, du Politique et du Territoire de l'Université Grenoble Alpes.

La thèse sera codirigée par Romain Lajarge, Professeur Aménagement et Sciences territoriales, AE&CC, ENSAG-UGA et Nicolas Kada, Professeur Droit Public, CRJ, UGA.

Un comité de suivi de thèse sera constitué au sein du groupe de recherche TéliMèP2.

Le travail nécessitera des déplacements sur les terrains d'enquête (frais de déplacement pris en charge). Le(a) candidat(e) bénéficiera d'un contrat doctoral de 3 ans cofinancé par l'IDEX UGA et le Labex AE&CC. La période souhaitée commencerait en octobre 2017.

C- Profils et compétences souhaitées

Le(a) candidat(e) devra être titulaire d'un Master ou équivalent validé avant le démarrage de la thèse.

- ✓ Il ou elle pourra être un étudiant diplômé d'un Master en sciences territoriales, aménagement, urbanisme, géographie, anthropologie, droit public, sciences politiques, etc. Une formation solide en enquête qualitative et une appétence pour le travail de terrain est attendue.
- ✓ Il ou elle pourra aussi être un professionnel (dans le privé ou le public) ayant une expérience sur ces questions, qui souhaiterait réaliser une thèse-experte pendant 3 ans et qui aurait la possibilité d'une mise en disponibilité à temps plein.

Dans les deux cas, compétences souhaitées : autonomie ; mobilité pour les déplacements d'enquête ; efficacité ; rigueur ; fiabilité ; capacités rédactionnelle, de lectures critiques et de synthèse ; bon relationnel.

D- Contact, renseignements et candidature

Les candidatures doivent être envoyées dès que possible à Romain Lajarge (romain.lajarge@grenoble.archi.fr). Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un CV détaillé et une proposition synthétique (1 ou 2p.) d'une déclinaison possible du sujet, questionnements et propositions.

- ✓ Pour les candidatures d'étudiants en sortie de Master, le dossier comprendra aussi les relevés de notes de master M1 et M2, des lettres de recommandation et le mémoire de Master.
- ✓ Pour les candidatures de professionnels en exercice, le dossier comprendra aussi des renseignements précis sur l'activité exercée et le parcours antérieur.

Dans les deux cas, prière de faire parvenir tout travail écrit, rapport ou article publié. Une réponse sera apportée dans la semaine. Une audition sera proposée aux candidats dont les dossiers auront été retenus.

³ Gumuchian (H.), Grasset (E.), Lajarge (R.), Roux (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, éd. Economica, coll. Anthropos, 186p ; Melé (P.), Larrue (C.) (dir.), 2008, *Territoires d'action. Aménagement, urbanisme, espace*, Coll. Itinéraires géographiques, éd. L'Harmattan, 272p ; Lajarge (R.), 2009, « Pas de territorialisation sans action (et vice-versa ?) », in Vanier (M.), 2009 (dir.), *Territoire, territorialité, territorialisation ... et après ?*, Presses Universitaires de Rennes, pp.193-204

⁴ Adams (N.), Cotella (G.), Nunes (R.) (dir.), 2011, *Territorial development, cohesion and spatial planning*, éd. Routledge, 457p

⁵ Paquot (Th.), Lussault (M.), Younès (Ch.) (dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, éd. La Découverte, 379p